

Grandes lignes du partenariat conclu pour la mise en place de l'EDS Offisanté

Quelle est l'utilité de ces grandes lignes ?

Ces grandes lignes résument le partenariat conclu entre OpenHealth Company et OFFISANTE afin d'encadrer la mise en place de l'entrepôt des données de santé EDS Offisanté.

Qui est concerné par ce partenariat ?

Le partenariat s'applique à vous :

- Patient des pharmacies avec lesquelles OFFISANTE a conclu un contrat de transfert des données dès lors que vous êtes âgé d'au moins 15 ans.
- Professionnel de santé dont les données ont été récupérées auprès des pharmacies avec lesquelles OFFISANTE a conclu un contrat de transfert des données
- Professionnel de santé dont les données ont été récupérées auprès de l'Annuaire Numérique de Santé (ANS) afin d'enrichir l'EDS Offisanté.

Qui traite vos données ?

Vos données sont traitées à la fois par OpenHealth Company que par OFFISANTE

afin de permettre la mise en place de l'EDS OFFISANTE.

Tant OpenHealth Company que OFFISANTE garantissent mettre en œuvre tous les moyens techniques et organisationnels requis pour garantir la sécurité de vos données au quotidien et, en particulier, pour lutter contre tout risque de destruction, perte, altération, ou divulgation de vos données qui ne serait pas autorisée.

Pourquoi vos données sont traitées par deux partenaires ?

OpenHealth Company et OFFISANTE ont conclu un accord pour la mise en place d'un entrepôt des données de santé EDS Offisanté.

L'EDS Offisanté présente un entrepôt de données, autorisé par la CNIL, qui a pour but de regrouper au sein d'une base informatisée commune participative les données des patients ainsi que des professionnels de santé.

L'EDS Offisanté a pour objectif :

- L'observation et l'analyse en routine des dépenses de santé induites par les activités des pharmacies, des besoins de formation de l'équipe officinale, des groupes d'âges des patients, de l'activité des pharmacies ;
- la réalisation d'études non interventionnelles (notamment sur l'efficacité, l'efficience et l'utilisation d'un produit pharmaceutique, sur le respect des restrictions de prescriptions ou des

dispensations de médicaments ou sur bon usage des médicaments) ;

- l'évaluation médico-économique de l'impact de l'activité des pharmacies dans la prise en charge des patients dans le système de santé ; - la production d'indicateurs agrégés.

Auprès de qui puis-je exercer mes droits ?

Les demandes (ex : droit d'accès, de rectification, d'effacement, etc.) peuvent être formulées :

- Directement au délégué à la protection aux données d'OpenHealth :

o Par mail : dpo@openhealth.fr ;

o Par téléphone : 01 59 06 81 85

o A l'adresse : 3 All. Nicolas Leblanc, 56000 Vannes

- Directement au délégué à la protection aux données d'OFFISANTE :

o Par mail : dpo@offisante.fr ;

o A l'adresse : OffiSanté, 83 rue de Rennes, 75006, Paris

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais, dans la limite de trois mois à compter de sa réception, au cas où la demande serait techniquement complexe ou si nous recevons de nombreuses demandes au même moment.

Les grandes lignes peuvent-elles être modifiées ?

Nous sommes susceptibles de modifier nos grandes lignes à tout moment pour l'adapter aux nouvelles exigences légales ainsi qu'à toute modification du partenariat qui nous pourrions mettre en œuvre dans le futur.

Certifiée conforme par [Dipeeo](#)®